



## Facture EDFpro à régler

-----  
Par gvelo83

Bonjour,

J'ai été locataire d'un appartement pour lequel, je n'ai jamais reçu de facture EDF.

Jeune employée dans la région du Gard, je pensais que ces dépenses étaient incluses dans mon loyer.

L'appartement dans lequel, je vivais était un appartement neuf, à peine livré.

Je reçois à ce jour, d'un cabinet juridique, une somme de 819 ? pour des consommations correspondantes à mon séjour, relevées sur un compteur EDFpro dont le titulaire est le cabinet de gestion du promoteur

Lors de mon emménagement, la propriétaire n'aurait-elle pas dû avoir un compteur EDF particulier, le promoteur n'aurait-il pas dû annuler son contrat EDFpro, le cabinet de gestion n'a pas fait son travail correctement en honorant les factures EDF.

Jeune maman à ce jour, puis-je demander un recours gracieux.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous apporterez à ma requête

Recevez mes sincères salutations

Florence